

L'enfant terrible

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 40

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sus, et les Uttins au-dessous. En 1670, les Uttins appartenait à honorable Pierre des Ruynes. Le justicier d'Illens les possédait en 1721. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, toutes les terres ci-dessus furent acquises par le colonel Berset, qui avait servi en Hollande, et par J.-H. Mingard, qui fut pasteur à Assens et à qui on doit un *Abrégé élémentaire de l'histoire universelle*, ainsi que divers articles de l'*Encyclopédie* d'Yverdon. Les nouveaux propriétaires bâtirent aux Uttins une belle maison de campagne qu'ils baptisèrent Beaulieu, nom qui par extension fut bientôt appliqué à la prairie du Grand-Pré. Beaulieu fut quelque temps la résidence de Necker, le restaurateur des finances de la France sous Louis XVI; il y écrivit son ouvrage sur l'administration des finances; c'est là que mourut sa femme, née Curchod.

Le professeur Conod était devenu possesseur de ce domaine par son mariage avec M^{lle} Mingard. Ses héritiers le vendirent à une société qui le disloqua pour la construction de villas qui formèrent le quartier de Beaulieu. Les champs furent convertis en une place d'armes pour les revues et l'exercice des milices. En 1860, Rodolphe Blanchet, vice-président de l'Instruction publique, J.-F.-Jacob-Daniel Vallotton, membre de la municipalité, et Ch.-André Servet cédèrent Beaulieu, moins la maison de campagne dite le château, à l'Etat de Vaud et à la ville de Lausanne, pour le prix de fr. 90,033. Huit ans plus tard, la ville racheta de l'Etat, à raison de fr. 30,000, la moitié de la place d'armes. Elle devint ainsi propriétaire de tout ce terrain, à la condition, dit l'acte de vente, qu'elle lui « conservera le caractère de propriété nationale, destinée aux fêtes et réjouissances publiques ». L'année dernière, Lausanne a arrondi sa superbe propriété par un second achat de terrains aux Bergières. C'est sur ce nouveau morceau que s'élevaient les tentes abritant les écuries, les étables et la basse-cour de l'Exposition d'agriculture.

A Beaulieu furent célébrés, comme on sait, les tirs fédéraux de 1836 et de 1876, tous les tirs cantonaux depuis 1848, les grandes manifestations patriotiques de 1898 et de 1903, la fête fédérale de gymnastique de 1909, pour ne citer que les plus marquantes des solennités populaires. A la beauté que cet emplacement doit à son cadre naturel se joignent des souvenirs qui rendent son nom doublement cher à tout cœur vaudois.

UNE INSCRIPTION BERNOISE¹

LE Musée d'Avenches possède une inscription qui, pour ne pas être romaine, mérite pourtant quelques minutes d'attention.

Elle était encadrée dans le mur d'un pont sur la vieille Broye, route de Villars; lors de réparations faites à ce pont en 1902, elle a été enlevée et transportée au Musée.

Le bloc de pierre sur lequel elle est gravée, en belles majuscules, mesure 69 cm. de hauteur sur 84 cm. de largeur.

En voici la copie, rigoureusement exacte :

AVENCHE EN TOVEN (sic.)
SEVRTE SVR CE LIEV
POVRRAS ALLER LOVE
DONC CE HAVT DIEV

16² 49

C'est-à-dire : Avenche, en toute sûreté sur ce lieu pourras aller; loue donc ce haut Dieu.

On remarquera que si l'on additionne la valeur, en chiffres romains, des lettres dépassant la ligne, on arrive à la somme de 1649, nombre répété en-dessous en chiffres arabes :

DD	= 2 fois	500 =	1000
CCCC	= 4 »	100 =	400
LLLL	= 4 »	50 =	200
VVVVVVVVV	= 9 »	5 =	45
IIII	= 4 »	1 =	4
			1649

Ce genre d'amusettes a été en vogue dès les débuts de la Renaissance, sinon plus tôt déjà. Souvent les rédacteurs des inscriptions ainsi conçues ont été obligés à se livrer à de véritables tours de force d'ingéniosité; mais ce qui en pâtit maintes fois, c'est la clarté et le sentiment poétique. Il en existe de nombreux spécimens en latin, en italien, en français, et bien probablement en d'autres langues aussi.

Dans le cas de notre inscription, le tour de force n'a pas été sans quelque violence; ainsi, pour obtenir le nombre voulu de I, il a fallu surélever les deux hastes du N au milieu de la première ligne.

Le rédacteur de ces lignes a eu évidemment l'intention de faire des vers de dix syllabes, témoin la rime *Lieu* avec *Dieu*. L'ouvrier tailleur de pierres qui les a gravées ne savait pas du tout le français, puisqu'il a mis TOVEN, qui n'a aucun sens, au lieu de TOVTE. Le « poète », auteur de ces vers (?) le savait-il beaucoup mieux? Cruelle énigme!

Le bailli d'Avenches, en l'an de grâce 1649, était Jean-Rodolphe Wurstenberger. Y aurait-il trop de méchanceté à soupçonner Monsieur le bailli d'être pour quelque chose dans la confection de ce « distique »?

William CART.

L'enfant terrible. — Le fiancé, à Toto : « Donne-moi un bécot, mon ami, et porte bien vite cette boîte de pralines à ta sœur. »

Toto : « Les autres fiancés me donnaient les pralines à moi, et le bécot à ma sœur. »

Spectatrices XX^e siècle. — Que pensez-vous, madame, de la comédie de mœurs que notre troupe a jouée cette semaine?

— Ne m'en parlez pas, c'était un scandale : après le premier acte, j'ai renvoyé mon mari à la maison; au deuxième, j'ai engagé ma fille à le suivre; enfin, au troisième, j'ai dû m'en aller moi-même!

REVEZ-Y, AU BOUC A CRÉDIT!

MON ami Charles fut dès ses jeunes années un enfant terrible; nul travers n'échappait à sa perspicacité et à ses sarcasmes. Si vous vous figurez que son séjour prolongé sur les bords de la Gironde lui ait fait perdre quoi que ce soit de son franc-parler (espère un peu, mon bon!), vous êtes joliment loin de compte. A la première occasion, son indignation fuse et éclate comme un bouchon de champagne et sa verve se donne carrière.

Ainsi l'autre jour, à l'Exposition d'agriculture, il est ravi, il s'exalte, il admire : « Que c'est beau! quel color! quel coup d'œil! » — Aux étables bovines, il est enthousiasmé devant ce bétail superbe : « Regardez-moi ces formes, cette fine tête... ce colosse! » — Mais derrière lui s'avancent deux jeunes filles, des servantes de la vallée de l'Aar, selon toute apparence, dont l'une, en minaudant, tire tout-à-coup son mouchoir et dit à haute voix : « *Es stinkt doch furchtbar hier!* »¹ — Alors mon ami Charles s'exclame : « Non, écoutez-moi donc ces nymphes potagères! Es stinkt doch furchtbar hier! Je vous demande un peu; il n'y a pas six mois que ça jouait encore sur la courtine paternelle

et maintenant ça ne supporte plus l'odeur de la bouse depuis que, chez leurs dames, elles ont appris à respirer l'ylang-ylang. Si ça ne fait pas pitié, etc., etc. » — Aux rires homériques de la galerie, les pauvres maidschi s'empressèrent de se soustraire à une nouvelle bordée de lazzi et d'aller voir plus loin, chez les jolis représentants de la racine caprine, si peut-être l'odeur se rapprochait davantage de l'ylang-ylang.

Voilà comme il est, mon ami Charles.

ZIN.

CHARABIA INDUSTRIEL

UN de nos confédérés du canton de Glaris présentait, à l'Exposition suisse d'agriculture, des vases à fleurs, dont il vantait les mérites dans le prospectus suivant :

Les cuveaux de fleurs et de plantes d'ETERNIT aussi que les caisses à semence, les caisses décoratives pour les fenêtres et balcons sont le plus pratique qu'il y a sur le monde.

Ceux-ci établis chez divers autorités d'horticulture ont la préférence d'être prisé comme l'article le plus solide de tous ces genres et avec raison.

Les cuveaux d'Eternit qui sont proportionnellement connus trop peu, se trouveront chemin chez tous les amis de fleurs et de plantes ayant une durabilité sans pareil contre la pourriture et la vermouluure supportant chaleur et froidure. — Les prix sont tenus si bas que possible et nous nous permettons de vous faire attentif au prix-courant ci-joint.

Chaque grandeur sera fabriquée tout à l'heure.

Les « cuveaux proportionnellement connus trop peu » ont valu à leur exposant une médaille d'argent. Il faut croire qu'ils valent mieux que leur prospectus.

Veut-on un autre exemple de la liberté dont usent avec notre langue les industriels qui prétendent la connaître? Qu'on savoure ceci :

„ KING “

le meilleur briquet à pyrophore.

Instruction et explication d'usage :

a) Après l'ouverture du vis *a* on abreuve l'ouate à l'intérieur du briquet avec de benzine ordinaire à laide d'une compte-gouttes. Une remplissage durera environ 8 jours en cas d'usage normal.

b) Ayant ouvert le vis *b*, placé au fond du briquet, on remarquera un plumet-spiral at la cheville de fer cérique. En cas que ce matériel est consommé on le peut remplacer par un nouveau; ce remplacement se fait en ouvrant, le vis *a* et le plumet, numi avec un rivet après quelle procédure il faut introduire la nouvelle cheville de fer cérique au lieu du reste de la vieille. Cette cheville donne quelques mille d'inflammations.

c) En poussant dedans le bouton de pression on fait sauter le couvercle et en même temps la mèche s'allume. Point de manque!

Nous ne garantissons que pour telles chevilles d'inflammation que furent fournis directement.

En fait de chevilles, bon fabricant, votre morceau est parfait, et c'est bien le cas de s'écrier avec vous : « Point de manque! »

Le petit tapin. — Dis, papa, tu m'achèteras un tambour à la foire?

— Non, mon garçon, ça fait trop de bruit.

— Mais je ne taperai dessus que quand tu dormiras bien fort, papa.

A Bel-Air. — Cette semaine ont débuté avec un grand succès, sur la scène du Kursaal : Jane Guy, gracieuse chanteuse; Hollowed, équilibriste; Karls, ventriloque avec ses poupées; les Trévallys, avec leurs chiens; Lamousse, imitateur excentrique; Jane Lison, diseuse à voix; La Bodoni et Solinsky, danseurs réputés; le quatuor Will, cyclistes comiques; Cok-Relly, qui présente un chantecler véritable, et enfin, le vitographe qui donne 600 mètres de vues nouvelles.

Le programme est l'avant-dernier des variétés, car l'opérette commence le 14 octobre.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie FATIO & GREC.

¹ Nous empruntons cet intéressant article au dernier Bulletin de l'Association pro Acentico.

¹ En français : « Ça sent bien mauvais, ici! »